

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTAIGNAC-SUR-DOUSTRE (LE 26 JANVIER 2022)

1) Programmation de travaux en 2022

- Village du Jardin : Mise aux normes énergétiques de la salle polyvalente (isolation du plafond et changement des fenêtres), réfection de l'appartement communal et de l'ancien préau, le tout pour une enveloppe budgétaire de 89000€ HT (cofinancement de l'état via la DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, la région, la communauté de communes et la commune).
- Voirie : Route de Jouix, impasse Chanterelles (bourg de Montaignac), route du Rabout et chemin de Puy Chouliat, pour un montant total de 53 619 HT (cofinancement de l'état, du département et de la commune).
- Changement de fenêtres à l'école de Montaignac pour 4 500 € HT.
- Mairie : renouvellement de l'installation téléphonique et installation de la fibre pour 7 500 € HT.

Ces travaux vont faire l'objet de demandes de subventions.

2) Agenda 2030

La municipalité va intégrer le territoire de l'ex commune du Jardin au travail des commissions de cet Agenda. Porté par l'Association des Maires de France et le Commissariat Général au Développement Durable, rappelons qu'il fixe 17 objectifs de développement durable dans les domaines environnemental, social et économique.

3) Modification d'exonération de la Taxe Foncière

Cette exonération sur les propriétés bâties faisant l'objet de travaux d'économie d'énergie est ramenée à trois ans par la loi.

4) Extension du périmètre d'intervention du Syndicat des Eaux Rosiers-Montaignac

Ce syndicat intègre désormais le territoire de l'ex commune du Jardin.

5) Questions diverses

- Acceptation d'un don à la commune de 3 000 €, au profit des équipements informatiques de l'école, de la part de l'Association Haut-Débit Ventadour.
- Tarifs assurances : une renégociation globale a permis une économie de 3 700 € sur l'ensemble du périmètre de la nouvelle commune.
- Recensement : presque 40% de la population se sont déjà faits recenser en ligne depuis le 20 janvier.
- Les panneaux nommant la commune nouvelle aux entrées des bourgs ont été reçus et vont être prochainement posés.
- Bulletin municipal : le premier bulletin de Montaignac-sur-Doustre est en préparation et sera diffusé courant Février.
- Lots à l'éco-lotissement : un vient d'être vendu et deux autres sont réservés.
- Détecteur de CO2 : un achat va être fait pour les classes de l'école.